



Canadian Institutes of Health Research  
Instituts de recherche en santé du Canada



# **Instituts de recherche en santé du Canada**

**Rapport financier trimestriel**  
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

## 1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2014-2015, ainsi qu'avec le *Plan d'action économique du Canada de 2012* (budget de 2012). Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucune vérification ni examen externe, ni encore à l'approbation du Comité de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur le plan de la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Le plan stratégique des IRSC, [L'innovation au service de la santé : de meilleurs soins et services par la recherche](#), présente quatre orientations stratégiques qui concordent avec les priorités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles des IRSC :

- 1) Investir dans l'excellence pour une recherche de calibre mondial
- 2) S'attaquer aux priorités de la recherche sur la santé et le système de santé
- 3) Profiter plus rapidement des avantages de la recherche pour la santé et l'économie
- 4) Favoriser l'excellence organisationnelle, promouvoir l'éthique et démontrer l'impact

Pour plus de détails sur l'autorisation, le mandat et les activités de programme des IRSC, prière de consulter le [Budget principal des dépenses, partie II](#), et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

### ***Méthode de présentation du rapport***

Le rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses (A)* pour l'exercice 2014-2015. Le rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel, les IRSC préparent leurs états financiers annuels selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui se fondent sur les normes comptables canadiennes du secteur public. Cependant, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

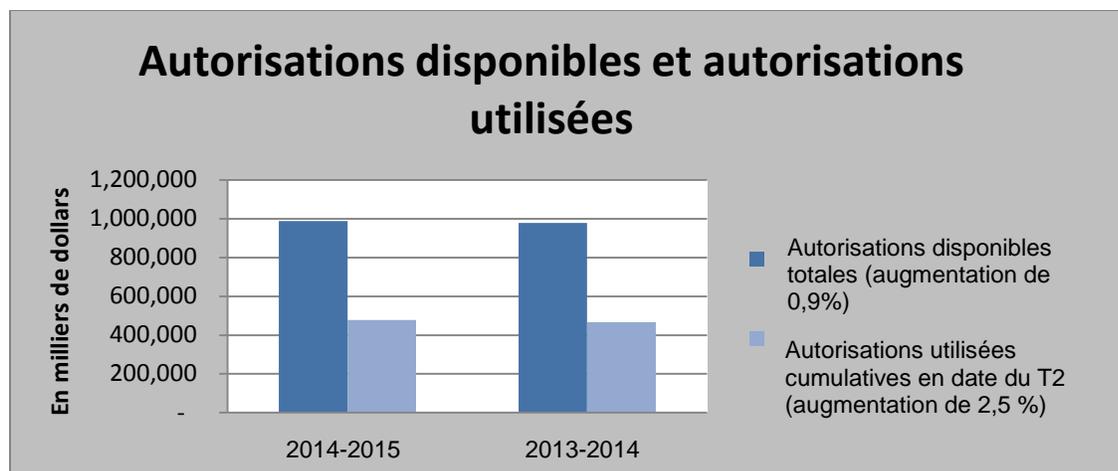
Dans le cadre de la revue des dépenses du gouvernement du Canada de 2012-2013, on a demandé aux organisations de réaliser des gains d'efficacité dans leurs activités, afin de mieux aligner leurs ressources sur leur mandat de base, de transformer les processus internes et de rationaliser les opérations, ainsi que de réorienter leurs processus opérationnels et leurs plateformes de prestation de services. Au cours de l'exercice 2014-2015, les IRSC continueront d'examiner et d'analyser leurs dépenses dans des secteurs comme l'efficacité opérationnelle, les services internes, l'efficacité, la capacité financière et la pertinence, et ce, pour s'assurer qu'ils continuent de remplir leur mandat avec autant d'efficacité et d'efficacité que possible. Les résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice figurent ci-dessous.

### 2.1 Faits saillants financiers – État des autorisations (voir la section 6)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 30 septembre 2014, les autorisations totales à la disposition des IRSC sont demeurées relativement stables comparativement à 2013-2014, ayant connu une augmentation de 8,4 millions de dollars (0,9 %). Cette hausse est essentiellement attribuable aux nouveaux fonds annoncés dans le budget de 2013 pour la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) des IRSC. Au 30 septembre 2014, les autorisations utilisées totales ont augmenté de 11,6 millions de dollars (2,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Les IRSC ont utilisé 48,4 % (47,7 % en 2013-2014) de leurs autorisations disponibles durant le deuxième trimestre, ce qui correspond au régime de dépenses de l'année précédente.

**Tableau 2.1.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées**

(en milliers de dollars)



# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

**Tableau 2.1.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté**

(en milliers de dollars)

	2014-2015			2013-2014			Écart	
	T2			T2			T2	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 431	11 704	23,7 %	46 357	10 233	22,1 %	6,6 %	14,4 %
Crédit 5 – Subventions	932 143	282 324	30,3 %	926 577	275 507	29,7 %	0,6 %	2,5 %
Autorisations législatives	5 696	1 424	25,0 %	5 935	1 458	24,6 %	-4,0 %	-2,3 %
<b>Total</b>	<b>987 270</b>	<b>295 452</b>	<b>29,9 %</b>	<b>978 869</b>	<b>287 198</b>	<b>29,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,9 %</b>

**Tableau 2.1.3 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées cumulatives par crédit voté**

(en milliers de dollars)

	2014-2015			2013-2014			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 431	24 572	49,7 %	46 357	21 064	45,4 %	6,6 %	16,6 %
Crédit 5 – Subventions	932 143	450 831	48,4 %	926 577	442 676	47,8 %	0,6 %	1,8 %
Autorisations législatives budgétaires	5 696	2 848	50,0 %	5 935	2 946	49,6 %	-4,0 %	-3,3 %
<b>Total</b>	<b>987 270</b>	<b>478 251</b>	<b>48,4 %</b>	<b>978 869</b>	<b>466 686</b>	<b>47,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,5 %</b>

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

## Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3,1 millions de dollars (6,6 %) par rapport à l'année précédente à la suite des nouveaux fonds annoncés dans le budget de 2013 pour la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) des IRSC et de l'approbation du report d'une partie du budget de fonctionnement de 2013-2014 (2,3 millions de dollars) au cours du deuxième trimestre.

Les autorisations utilisées durant le premier trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,5 million de dollars (14,4 %) par rapport à l'exercice précédent, augmentation essentiellement attribuable à l'augmentation susmentionnée des autorisations parlementaires disponibles de 3,1 millions de dollars (6,6 %).

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 3,5 millions de dollars (16,6 %) comparativement à l'exercice précédent en raison d'une augmentation des autorisations disponibles, d'un accroissement du nombre de réunions d'évaluation par les pairs tenues dans la première moitié de l'exercice et d'un paiement de transition unique de 1,3 million de dollars pour la mise en œuvre de la paye en arrérages par le gouvernement du Canada. L'adoption de la paye en arrérages signifie que les employés seront payés aux deux semaines pour les 10 jours ouvrables travaillés deux semaines avant le jour de paye. Ainsi, la rémunération des employés reflètera plus fidèlement le temps réel travaillé. Les ministères qui sont incapables d'absorber une partie ou l'ensemble des coûts du paiement de transition à même les autorisations dont ils disposent pourront demander un allègement auprès de sources centrales au besoin.

## Crédit 5 – Subventions

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions affichent une augmentation nette de 5,6 millions de dollars (0,6 %), situation essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- Augmentation de 14 millions de dollars provenant des fonds annoncés dans le budget de 2013 pour la SRAP des IRSC;
- Augmentation de 1,3 million de dollars pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise;
- Réduction nette de 9,7 millions de dollars du financement disponible pour le Programme de centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR). Cette réduction nette est le résultat prévu d'un décalage dans les dates d'annonce des résultats de concours. Pour 2014-2015, les IRSC s'attendent à ce que le financement prévu pour les CECR soit approuvé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) et à ce qu'ils puissent verser les subventions correspondantes au cours du troisième trimestre de l'exercice. Une fois ce financement approuvé, les autorisations disponibles pour ce programme devraient s'apparenter à celles de l'exercice précédent, réduisant ainsi l'écart susmentionné.

Les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre et les autorisations cumulatives utilisées au 30 septembre 2014 sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 6,8 millions de dollars (2,5 %) et 8,2 million de dollars (1,8 %) respectivement par rapport aux périodes précédentes en raison de l'augmentation des autorisations disponibles. L'augmentation des dépenses de subventions est très faible et, exprimées en pourcentage, les autorisations disponibles utilisées au cours du deuxième trimestre et depuis le début de l'année concordent avec les autorisations engagées dans les mêmes périodes de l'exercice précédent (30,3 % vs 29,7 % et 48,4 % vs 47,8 %).

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

## Autorisations législatives

Les autorisations législatives budgétaires (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) disponibles ont diminué 0,2 million de dollars (4,0 %) par rapport à l'année précédente, une différence négligeable. Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le deuxième trimestre représentent 50,0 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour la même période de l'année précédente (49,6 %) et le type de dépense (répartition égale tout au long de l'exercice).

## 2.2 Faits saillants financiers – État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 7)

Au 30 septembre 2014, les autorisations totales à la disposition des Instituts de recherche en santé du Canada avaient augmenté de 8,4 millions de dollars (0,9 %) comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est illustrée dans le tableau suivant, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions) :

**Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense**  
(en milliers de dollars)

	2014-2015			2013-2014			Écart	
	T2			T2			T2	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	40 218	11 006	27,4 %	40 044	10 315	25,8 %	0,4 %	6,7 %
Autres dépenses de fonctionnement	14 909	2 122	14,2 %	12 248	1 376	11,2 %	21,7 %	54,2 %
Paiements de transfert	932 143	282 324	30,3 %	926 577	275 507	29,7 %	0,6 %	2,5 %
<b>Total</b>	<b>987 270</b>	<b>295 452</b>	<b>29,9 %</b>	<b>978 869</b>	<b>287 198</b>	<b>29,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,9 %</b>

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

**Tableau 2.2.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations cumulatives disponibles et utilisées par type de dépense**

(en milliers de dollars)

	2014-2015			2013-2014			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisa- tions disponibles	Autorisa- tions utilisées	% utilisé	Autorisa- tions disponibles	Autorisa- tions utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	40 218	21 481	53,4 %	40 044	20 659	51,6 %	0,4 %	4,0 %
Autres dépenses de fonctionnement	14 909	5 939	39,8 %	12 248	3 351	27,4 %	21,7 %	77,2 %
Paiements de transfert	932 143	450 831	48,4 %	926 577	442 676	47,8 %	0,6 %	1,8 %
<b>Total</b>	<b>987 270</b>	<b>478 251</b>	<b>48,4 %</b>	<b>978 869</b>	<b>466 686</b>	<b>47,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,5 %</b>

## Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement pour la période terminée le 30 septembre 2014 ont augmenté de 0,2 million et 2,7 millions de dollars respectivement. Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel ont augmenté légèrement (0,4 %) par rapport au dernier exercice. Les autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel ont augmenté de 0,7 million (6,7 %) durant le deuxième trimestre de 2014-2015 par rapport à l'exercice précédent. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au deuxième trimestre (53,4 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à l'exercice précédent (51,6%).

L'augmentation de 0,7 million de dollars (21,7 %) des autorisations pour les autres dépenses de fonctionnement utilisées pendant le deuxième trimestre par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 2,7 millions de dollars des autorisations disponibles. L'augmentation des autorisations pour les autres dépenses de fonctionnement disponibles est attribuable au fait que les IRSC ont eu accès à leur budget de fonctionnement reporté de 2013-2014 (2,3 millions de dollars) au cours du deuxième trimestre. Les autorisations utilisées pour les autres dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,6 millions de dollars (77,2 %) au cours du deuxième trimestre de 2014-2015, ce qui est attribuable à l'augmentation susmentionnée des autorisations disponibles et à un paiement de transition unique de 1,3 million de dollars pour la mise en œuvre de la paye en arrérages par le gouvernement du Canada.

## Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 septembre 2014 ont augmenté de 5,6 millions de dollars (0,6 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux nouveaux fonds annoncés dans le budget de 2013 pour la SRAP des IRSC. Les autorisations utilisées pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 ont augmenté de 6,8 millions de dollars (2,5 %) en raison de la hausse des dépenses de la SRAP. Le pourcentage des autorisations relatives aux subventions utilisées au

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

cours du deuxième trimestre de l'exercice concorde avec celui de l'exercice précédent (48,4 % et 47,8 % respectivement).

## 2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du premier trimestre, mentionnons les suivants :

- Le 4 juillet 2014, on annonçait les résultats du concours du Programme ouvert de subventions de fonctionnement de mars 2014. Les IRSC ont approuvé un investissement de 251,5 millions de dollars sur neuf ans. Comme pour les concours précédents, ils ont respecté leur engagement continu envers le milieu de la recherche de financer au moins 400 subventions à partir du budget de base du concours. En outre, 15 subventions intégrales et 92 subventions transitoires de plus seront financées par l'entremise d'annonces de priorités et d'autres sources de financement, pour un total maximum de 507 subventions approuvées dans le cadre du concours de subventions de fonctionnement de 2013-2014 (mars).
- Les 11 et 12 septembre 2014, la ministre de la Santé, Rona Ambrose, et l'ambassadeur de la France au Canada, Phillipe Zeller, ont accueilli plus de 200 éminents chercheurs et experts de l'industrie sur la démence provenant des pays du G7 à l'occasion de l'événement mondial contre la démence Canada-France. Cet événement est le deuxième d'une série de quatre rencontres du genre découlant du Sommet sur la démence tenu à Londres (Royaume-Uni) en décembre 2013. Pendant l'événement de deux jours, les délégués ont entendu des experts mondiaux de la démence et entrepris l'élaboration d'un cadre d'action pour s'attaquer aux défis et aux obstacles à la collaboration entre le monde universitaire et l'industrie. Ce cadre visera à accélérer la transformation de la recherche sur la démence en produits et en services dans le monde réel pour prévenir la maladie, en retarder l'apparition et aider au quotidien les personnes atteintes, leur famille et leurs soignants. La ministre Ambrose a annoncé une série de nouvelles initiatives et de nouveaux investissements qui témoignent de l'engagement du gouvernement du Canada à s'attaquer à la démence, notamment le lancement du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement, la promesse d'introduire le fructueux programme Dementia Friends au Canada, un nouveau partenariat pour appuyer la recherche transformatrice sur la démence, la publication du Plan national de recherche et de prévention concernant la démence, et la publication d'*Établir les connexions : mieux comprendre les affections neurologiques au Canada*.
- Le 11 juillet 2014, les IRSC ont annoncé l'octroi de subventions du programme Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances (PEEC) pour favoriser la santé des Autochtones à trois nouveaux récipiendaires. Ces subventions, financées par l'entremise de l'initiative phare *Voies de l'équité en santé pour les Autochtones* des IRSC (Voies de l'équité), aideront à promouvoir l'équité en santé pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans quatre domaines d'importance cruciale : prévention du suicide, obésité et diabète, tuberculose et santé buccodentaire. Les 25 millions de dollars que les Voies de l'équité consacreront au financement de la recherche permettront de créer une base de données probantes sur la conception et la mise en œuvre d'interventions de santé dans les quatre domaines susmentionnés. La recherche permettra aussi de déterminer comment les Premières Nations, les Métis et les Inuits de partout au pays adopteront ces interventions dans le respect de leur culture et de leurs connaissances traditionnelles.

### **3. Risques et incertitudes**

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, l'évolution technologique et scientifique, les priorités changeantes du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Les IRSC ne cessent de s'adapter au milieu de la recherche en constante mutation dans lequel ils évoluent afin de s'assurer que la recherche qu'ils financent contribue à la santé et au bien-être des Canadiens. Les IRSC gèrent divers risques en ce qui a trait à un certain nombre d'initiatives de gestion du changement, notamment la réforme de leur série de programmes ouverts et la revue du modèle des instituts. Ces initiatives visent à améliorer et à moderniser la façon dont les IRSC offrent leurs programmes pour en faire profiter tous les Canadiens. Les changements mis en œuvre en ce moment aux IRSC sont importants. Le principal risque associé tant à la réforme des programmes ouverts qu'à la revue des modèles des instituts est que les IRSC ne soient pas en mesure de modifier leurs programmes ou politiques, ou de faire d'autres changements nécessaires, pour s'adapter aux besoins, nouveaux ou changeants, ou pour y répondre efficacement. La direction des IRSC a déjà mis en œuvre certaines mesures d'atténuation pour surveiller et mesurer ce risque, notamment :

- la réalisation d'une analyse des intervenants externes en vue d'élaborer un plan de communication avec les intervenants à l'externe;
- la mise en œuvre de structures de gouvernance (p. ex. des comités directeurs, un groupe de travail formé de cadres) pour surveiller les initiatives de changement;
- l'élaboration de plans de mise en œuvre accompagnée de mises à jour régulières au comité de la haute direction et d'autres comités mis sur pied dans les structures de gouvernance.

La direction des IRSC s'affaire aussi à préparer un nouveau cadre financier pour mieux aligner les ressources des IRSC sur leurs priorités stratégiques en matière de recherche.

S'il n'est pas atténué comme il se doit, le risque associé à ces initiatives clés pourrait entraîner une perte de crédibilité aux yeux des intervenants internes et externes, ainsi que du grand public, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour la réputation des IRSC.

### **4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Le 2 septembre 2014, Michel Perron a été nommé vice-président, Affaires extérieures et Développement d'entreprise.

Il n'y a aucun changement important à signaler relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du trimestre.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

## 5. Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section donne un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui sont mises en œuvre pour recentrer l'État et les programmes; faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec le gouvernement; moderniser et réduire les opérations administratives.

Durant la première année de la mise en œuvre (2012-2013), les IRSC ont réalisé des économies de 15 millions de dollars, qui ont augmenté à 30 millions de dollars en 2013-2014. Ces économies atteindront de nouveau 30 millions de dollars (24,5 millions en subventions et 5,5 millions en dépenses de fonctionnement) en 2014-2015 et deviendront permanentes par la suite. Ces économies ont été rendues possibles par des mesures d'efficacité et des réductions à la programmation visant à mieux aligner les ressources des IRSC sur leur mandat de base; des compressions dans des secteurs où les besoins sont moindres; la transformation du fonctionnement interne des IRSC; ainsi que des efforts de consolidation et de rationalisation. Pour réaliser les économies nécessaires (5,5 millions de dollars) dans leur budget de fonctionnement, les IRSC ont rationalisé leurs activités et fusionné des fonctions et des unités par des efforts de restructuration, notamment en réduisant le nombre de portefeuilles et en réaménageant les fonctions de gestion.

Les mesures prises ont expressément épargné des programmes essentiels des IRSC, comme le Programme ouvert de subventions de fonctionnement. De fait, le budget de 2012 énonce clairement la préservation des programmes de soutien à la recherche fondamentale, des programmes de bourses de recherche aux étudiants et des initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre du budget de 2012 a eu un impact minimal sur la capacité des IRSC de remplir leur mandat et de fournir des programmes à l'intention du milieu de la recherche en santé et d'autres intervenants. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur les niveaux de services aux Canadiens.

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

---

Alain Beaudet, M.D., Ph.D.  
Président

---

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)  
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada  
Le 29 novembre 2014

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 6. État des autorisations (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 431	11 704	24 572	46 357	10 233	21 064
Crédit 5 – Subventions	932 143	282 324	450 831	926 577	275 507	442 676
Autorisations législatives	5 696	1 424	2 848	5 935	1 458	2 946
<b>Autorisations totales</b>	<b>987 270</b>	<b>295 452</b>	<b>478 251</b>	<b>978 869</b>	<b>287 198</b>	<b>466 686</b>

\* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Instituts de recherche en santé du Canada

### 7. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	40 218	11 006	21 481	40 044	10 315	20 659
Transports et communications	5 785	576	1 783	3 536	604	1 566
Information	1 185	156	258	855	77	156
Services professionnels et spéciaux	5 678	999	1 669	6 390	491	1 011
Location	898	192	621	251	126	431
Services de réparation et d'entretien	110	6	6	138	7	7
Acquisitions de matériel et d'outillage	224	50	54	192	28	52
Acquisitions de terrains, de bâtiments et ouvrages	1 029	182	190	886	45	66
Paiements de transfert	932 143	282 324	450 831	926 577	275 507	442 676
Autres subventions et paiements	-	(39)	1 358	-	(2)	62
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>987 270</b>	<b>295 452</b>	<b>478 251</b>	<b>978 869</b>	<b>287 198</b>	<b>466 686</b>

\* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.